

Le 20 octobre 2014

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES  
ÉCOLE SAINTE-MARIE**

**Compte-rendu de la séance du conseil d'établissement tenue le 20 octobre 2014  
à 18h30 au local 221 de l'école Sainte-Marie.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Maxime Bazinet,	parent,
Julie Therrien,	parent,
Angélique Aumont,	parent,
Marc-Francis Perreault,	parent,
Jean-Philippe Valade,	parent,
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde,
Chantal Beauclair,	enseignante,
Julie Perron,	enseignante,
Isabelle St-Cyr,	enseignante,
Jean-François Dubé	éducateur spécialisé

**ABSENTS**

Jacynthe Lecavalier,	parent,
Émilie Chevrier,	enseignante

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Michèle René de Cotret, directrice

**1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Valade, président du conseil d'établissement de l'école, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18h30.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Chantal Beauclair.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 SEPTEMBRE 2014**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Isabelle St-Cyr.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Correction apportée : local 117 au lieu du salon du personnel.

Les suivis nommés par Madame René de Cotret sont les règles de régie interne, les activités éducatives complémentaires et le système électrique.

## **4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 29 SEPTEMBRE 2014.**

Mme Chantal Beauclair propose que les secrétaires d'assemblée fassent parvenir à la direction le procès-verbal de la réunion dans les 2 semaines suivant la réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **5. PAROLE AU PUBLIC**

Les deux candidats aux élections scolaires, M. Huppé et M. Bourgoïn, sont venus se présenter et discourir.

## **6. PAROLE À UN MEMBRE DE L'O.P.P.**

Aucun membre de l'O.P.P. n'est présent.

## **7. CORRESPONDANCE**

M. Valade nous présente un dépliant à l'intention des classes de 6<sup>e</sup> année qui s'intitule «Votre enfant devient ado ».

## **POINTS DE DÉCISION**

## **8. RÉVISION ET ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

La direction nous a fait parvenir le calendrier des rencontres du conseil d'établissement révisé ainsi que la liste des membres corrigée. Proposée par Mme Isabelle St-Cyr.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dans le document des règles de régie interne, Mme René De Cotret demande l'approbation du conseil d'établissement afin que Mme Tremblay puisse assister occasionnellement à certaines rencontres. Proposée par Mme Julie Therrien.

M. Valade, appuyé par Mme Chantal Beauclair, souligne au point 3.1 des règles de régie interne, les cinq jours ouvrables pour faire parvenir les documents pertinents aux membres du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. DEMANDE DE DÉROGATION À LA POLITIQUE ALIMENTAIRE**

Madame René De Cotret demande une dérogation à la politique alimentaire pour certaines occasions dans l'année scolaire en cours : Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, fête des finissants des élèves de 6<sup>e</sup> année et la vente de collations des classes de 6<sup>e</sup> année lors de la rencontre de parents de novembre. Proposée par Mme Chantal Beauclair.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Mme René De Cotret explique les raisons pour lesquelles un précédent courriel envoyé aux membres n'a pas été approuvé à l'unanimité concernant les activités parascolaires offertes par le club Récré-Action.

- Le courriel avait été envoyé avant même que les membres du personnel aient été informés pour les activités ainsi que les locaux utilisés.
- Les antécédents dans l'école du Club Récré-Action.
- Insatisfactions envers certains animateurs de l'époque.

Par la suite, ce point a été apporté en assemblée générale des enseignants et ceux-ci étaient divisés quant à la tenue de ces activités. Certains enseignants se sont portés volontaires afin de prêter leur local. La direction a confirmé avec le club que s'il y avait des bris dans les locaux utilisés, il rembourserait la totalité des sommes. De plus, si l'école est insatisfaite des services offerts, nous ne renouvelerons pas le contrat.

Mme Marika Ghelyn, responsable du service de garde, souligne son insatisfaction quant à l'utilisation de la bibliothèque et du gymnase les soirs de semaine. Elle note qu'elle n'a plus de locaux à offrir à ses groupes, principalement lors des jours de pluie. M. Valade fait remarquer que les dates offertes par le Club (du 7 novembre 2014 au 16 janvier 2015) concordent avec la période pluvieuse et froide de l'automne.

Mme René De Cotret nous assure que les locaux utilisés par le Club n'entreront pas en conflit avec ceux utilisés par le service de garde sur l'heure du midi. On mentionne les activités déjà offertes par certains enseignants de l'école (sport, art et langue). M. Valade se questionne quant à la pertinence de la tenue des activités du Club Récré-Action étant une école à capacité maximale. Mme Aumont demande s'il

est possible que le Club offre des activités se déroulant dans les locaux de classe afin de libérer le gymnase et la bibliothèque. Mme René De Cotret transmettra l'information à Mme Sara Tremblay (directrice-adjointe) qui fera la demande dans les prochains jours au Club Récré-Action. Elle nous fera ensuite parvenir un courriel avec leur nouvelle offre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## POINTS D'INFORMATION

### 11. SONDAGE SUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES ET COÛTS.

- Les activités éducatives proposées n'ont pas toutes atteint le seuil d'acceptation de 90% par les parents. Et ce, principalement en 1<sup>re</sup> année. Deux activités ont dû être retirées. Il s'agit du Centre des sciences et de la piscine municipale de Chambly.
- Certains montants ont été modifiés en raison du nombre d'élèves qui participeront à chacune des activités. Voir document reçu.

### 12. CONTRIBUTION VOLONTAIRE ET CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Mme René de Cotret fait part au conseil de la répartition des montants de la contribution volontaire et de la campagne de financement.

Pour la **contribution volontaire**, chaque classe et chaque spécialiste recevraient un montant de \$150 pour l'achat de matériel d'enrichissement. Les sommes excédentaires serviraient à financer une partie de la semaine des arts.

Suite à la consultation des enseignants, nous proposons que les **profits de la campagne de financement** soient distribués comme suit :

- 50% des sommes recueillies servent aux activités de l'école (semaine des arts, spectacle début d'année, jeux gonflables, etc.).
- 25% des sommes seront distribuées par niveau et aux spécialistes (par exemple : diminuer la facture des activités éducatives complémentaires des parents, achat de matériel, etc.)
- 25% des sommes serviront à défrayer des projets spéciaux (ex.: soirée de finissants, projet Cross-country, etc.).

Suite aux discussions, les membres du CÉ ont décidé de tenir une campagne de financement avant le congé de Noël : agrumes ou fromage?

La direction fera les démarches nécessaires et enverra un courriel aux membres. Le délai étant très court, il faudra répondre très rapidement afin de pouvoir réaliser la campagne de financement avant Noël.

### **13. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Bazinet a assisté à une première rencontre du comité des parents. Il a bien apprécié son expérience. La prochaine rencontre aura lieu le 30 octobre.

### **14. PAROLE À LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE**

Rien de nouveau.

### **15. PAROLE AUX MEMBRES**

Mme Isabelle St-Cyr nous présente les campagnes de financement qui serviront à recueillir des fonds afin de diminuer la facture des parents pour la classe neige en 6<sup>e</sup> année. Il s'agit de la vente de sapins de Noël et la vente de collations confectionnées par les parents lors de la rencontre de parents en novembre. Ils utiliseront également les services de la compagnie Humeur. De plus, elle demande l'approbation des membres concernant la fête de Noël des classes de 6<sup>e</sup> année qui aura lieu le 18 décembre 2014 en soirée.

Proposée par Mme Marika Ghelyn

Un membre s'informe sur le suivi de la demande faite l'an dernier pour l'acquisition du cabanon. Mme René de Cotret confirme que la demande est en suspension présentement, car le service des ressources matérielles de la CSP est actuellement déployé dans d'autres écoles.

Mme Julie Therrien nous souligne que le site WEB de l'école n'est pas à jour.

### **16. INFORMATION DE LA DIRECTION**

Mme René de Cotret nous informe sur le suivi de l'amélioration du système électrique de l'école. Nous en sommes au même point pour l'instant. Toutefois, une firme a été mandatée pour faire les travaux. Nouvelles à suivre dans les prochains jours. Son souhait est que le tout soit réalisé avant la période de Noël.

En ce qui concerne les compressions budgétaires à la commission scolaire, il est à noter que chaque service a dû faire des coupures (aide aux devoirs, fête des bénévoles, fête des 25 ans de services, fête des retraités).

**17. AFFAIRES DIVERSES**

Aucun point n'a été apporté

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée se termine à 20h01

Proposé par M. Jean-François Dubé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ